

2008 - 2009

# Bilan Objectifs



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'INDUSTRIE  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
ANTILLES - GUYANE

# Sommaire

-  **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL** page 3
-  **ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL** page 6
-  **ÉNERGIE** page 10
-  **CONTÔLES TECHNIQUES** page 13
-  **SOUS-SOL** page 16
-  **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL** page 18

# 1

## MISSIONS

# DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- ▶ Promouvoir le développement des petites et moyennes industries (PMI) régionales notamment par la mise en œuvre d'un dispositif adapté de conseil et de soutien (Aides au Conseil, au recrutement de cadres, aux investissements matériels et immatériels, à la diffusion de technologies nouvelles dont les technologies de l'information et de la communication (TIC) et à l'innovation).
- ▶ Agir sur l'environnement des entreprises pour renforcer leur compétitivité.
- ▶ Préparer les entreprises aux nouveaux enjeux internationaux (mondialisation, développement durable).
- ▶ Bien connaître le tissu industriel régional pour comprendre et anticiper ses évolutions dans un contexte institutionnel et géostratégique spécifique.
- ▶ Anticiper les mutations industrielles et contribuer à l'émergence de solutions correctrices.



## Faits marquants 2008

GUYANE / GUADELOUPE / MARTINIQUE

- >>> Clôture de toutes les opérations subventionnées dans le cadre des DOCUP 2000-2006 (près de 150 aides individuelles et actions collectives).
- >>> Instruction de demandes d'aide à l'investissement matériel (70 environ) faisant appel à la défiscalisation (250 M€ pour la seule GUYANE).
- >>> Nomination d'un « parrain PME » en charge pour chaque DOM du recensement des entreprises en difficultés et de leur orientation vers les guichets appropriés, dans le cadre du dispositif gouvernemental visant à remédier à la crise financière internationale.
- >>> Définition dans le cadre d'une approche inter-DOM harmonisée et partenariale des modalités pratiques de mise en œuvre du dispositif de compensation des sur-coûts du fret transocéanique.

## GUYANE

### >>> Mise en œuvre de quatre nouvelles actions collectives :

- Promotion des métiers de l'industrie par des visites virtuelles d'entreprises sur le Web.
- Organisation de rencontres dédiées à l'intelligence économique.
- Promotion des productions agro-alimentaires régionales.
- Transferts de technologies auprès des exploitants agricoles.

### >>> Financement d'une étude visant à apprécier l'opportunité de créer localement une antenne du réseau Entreprendre.

# DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

## Faits marquants 2008 (suite)

### ► GUADELOUPE

#### >>> Achèvement de deux actions collectives :

- La première visant à élaborer un guide déchets mis en ligne sur Internet.
- La seconde concourant à la mise en œuvre de pré-diagnostic environnementaux.

#### >>> Finalisation d'une étude sur les opportunités de développement des chantiers navals de Guadeloupe.

#### >>> Mise en œuvre de trois nouvelles actions collectives :

- Management des projets de recherche et d'innovation par l'association Synergïe, adossée au pôle de compétitivité métropolitain Capénergies.
- Sensibilisation des entreprises régionales à la mise en œuvre de la réglementation REACH.
- Appel à projets innovants dans le secteur de l'agro-transformation.

#### >>> Co-pilotage avec la DRRT et le Conseil régional de la définition d'une stratégie régionale de l'innovation.

### ► MARTINIQUE

#### >>> Monographie industrielle :

Publication d'une monographie industrielle. La DRIRE en partenariat avec l'agence de développement régional (ADEME) a réalisé une étude sectorielle qui a notamment permis d'identifier deux nouveaux secteurs en cours de structuration : celui de la construction et de la réparation navales et celui du traitement des déchets.

#### >>> Forum Qualité Hygiène Environnement Sécurité :

Organisation d'un forum Qualité Hygiène Environnement Sécurité, premier forum de ce type organisé dans les départements français d'Amérique.

#### >>> Salon « Martinique Export 2008 » :

Organisation de la quatrième édition du salon « Martinique Export 2008 » en vue de poursuivre l'effort de sensibilisation et d'information du tissu économique martiniquais. Participait à ce salon l'ensemble des partenaires publics à l'exportation dont des représentants de missions économiques à l'étranger.

#### >>> Rendez-vous de la transmission et reprise d'entreprises :

Organisation des rendez-vous de la transmission et reprise d'entreprises visant à sensibiliser et à informer les chefs d'entreprises, dont 25 % sont âgés de plus de 60 ans, et les repreneurs potentiels sur les modalités généralement mal connues de transmission et de reprise d'entreprise.



## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

### ► Évolution 2007/08 - chiffres clés

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	2007	2008
Nombre d'entreprises industrielles (hors BTP et énergie, mais IAA incluses) de plus de 10 salariés	228*	200*	71*	479	499
Secteurs d'activité dominants	7	8	5	-	-
Nombre de visites d'entreprises	33	22	30	103	85
Nombre de demandes d'aide individuelle à l'investissement matériel ou immatériel instruites (CPER ; DOCUP 2000/2006 ; PO FEDER 2007/2013 ; autres cadres d'intervention)	Mobilisation des reliquats des crédits DOCUP 12	Crédits DOCUP épuisés : PO FEDER >> demandes instruites par le Conseil régional.	15	30	27
*Dont demandes d'aide à l'investissement en immobilier d'entreprise	0	idem ci-dessus	2	3	2
Nombre de demandes d'aide à l'investissement matériel en défiscalisation instruites	21	-	35	-	-
Nombre d'actions collectives programmées	3	4	5	9	12
Montant total de toutes les aides accordées (en k€)	2 213	161	3 066	4 986	5 340
Nombre d'entreprises subventionnées	11	0	11	55	22
Nombre d'entreprises aidées dans le cadre d'une action qualité/certification, aide au conseil ou action collective	74	25	50	50	149

### ► Objectifs 2009

#### >>> Soutien à l'innovation et à la technologie :

- Poursuivre le soutien des structures de gouvernance des pôles de compétitivité (971).
- Mettre en place les stratégies régionales d'innovation en s'assurant de la bonne coordination des opérations en cours (971).
- Mobiliser les crédits FEDER pour soutenir l'innovation (973).

#### >>> Renforcement de la compétitivité des filières présentes dans chaque région et soutenir les filières en émergence :

- Soutenir les entreprises œuvrant dans les écotechnologies afin de développer une offre française de produits et de services.

#### >>> Développement des coopérations entre entreprises et renforcement des actions à destination des moyennes entreprises :

- Intégrer les entreprises dans des programmes collectifs de développement permettant de rompre l'isolement des chefs d'entreprises de taille restreinte, ouvrant des collaborations, des centres de recherche et créant des dynamiques collectives pour plus de

performances individuelles (mutualisation d'achats, export...).

- Favoriser le regroupement d'entreprises en visant une « taille critique » et la création de réseaux (via la formation des dirigeants, les rencontres entre entreprises, l'implication des financeurs institutionnels et privés).

#### >>> Anticipation et accompagnement des mutations économiques :

- Préparer les entreprises et leurs salariés aux évolutions à venir (identification précoce des compétences nécessaires aux besoins futurs des entreprises).
- Initier des analyses stratégiques débouchant sur des actions concrètes en matière de création et de préservation de nouveaux emplois.

#### >>> Amélioration de la productivité :

- Déployer le plan « qualité et performance 2010 » lancé en décembre 2008.

## 2

# ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

## MISSIONS

- ▶ Instruire les demandes préalables d'autorisation d'exploiter et de modification des installations classées.
- ▶ Proposer des règles d'implantation, de construction et de fonctionnement pour réduire l'impact sur l'environnement et prévenir les risques technologiques, chroniques ou sanitaires.
- ▶ Renforcer la sécurité des établissements SEVESO, organiser la transparence et la concertation sur les risques industriels, notamment dans le cadre des comités locaux d'information et de concertation (CLIC) et du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPI) dédié au Centre Spatial Guyanais.
- ▶ Élaborer les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) pour maîtriser l'urbanisation autour des sites à risques.
- ▶ Effectuer l'inspection des installations classées afin de s'assurer du respect des règles prescrites.
- ▶ Proposer, en fonction de l'évolution de la réglementation et des technologies, de nouvelles dispositions pour prévenir et réduire à la source les risques et les pollutions.
- ▶ Cordonner l'action entre les services de l'État intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement.
- ▶ Participer à l'élaboration des plans régionaux d'élimination des déchets ou des schémas départementaux des carrières.
- ▶ Assurer la réhabilitation des sites industriels pollués et la conservation de la mémoire de tels sites.

## Faits marquants 2008

GUYANE / GUADELOUPE / MARTINIQUE

### >>> Inspection des installations classées :

- La DRIRE, les DDSV et les DSDS surveillent 333 installations classées soumises à autorisation et 704 installations soumises à déclaration en région Antilles-Guyane. Les 26 inspecteurs des installations classées ont réalisé 393 visites d'inspections (281 pour les installations soumises à autorisation) dont 82 visites inopinées.
- Les contrôles des installations du régime de l'autorisation ont engendré 64 mises en demeure et 46 procès-verbaux. 29 arrêtés de prescriptions complémentaires ont été signés.

### L'inspection a particulièrement veillé à :

- Systématiser l'appui fonctionnel de la cellule risques aux inspecteurs : inspections conjointes des établissements SEVESO, participation aux CLIC et à la mise en place des PPRT, examens critiques des études de dangers.
- Mettre en ligne tous les arrêtés préfectoraux d'autorisation et complémentaires, les rapports à la commission consultative compétente, sur le site [www.drire.gouv.fr](http://www.drire.gouv.fr).

### >>> Prévention des risques accidentels :

- Mise en place de 7 CLIC - voir ci-contre - (Centre Spatial Guyanais, SARA Kourou, SARA Dégrad des Cannes, Guyanexplo, Pointe Jarry, Raffinerie de la SARA et Croix Rivail). 9 études des dangers ont été instruites, dont 6 dans le cadre de l'élaboration des PPRT. (ex : dépôt pétrolier de Kourou en Guyane et des établissements de la pointe Jarry en Guadeloupe).
- Prescription des PPRT : La DRIRE a proposé la prescription de 4 PPRT : Antilles Gaz – SARA et le dépôt d'explosifs de Croix Rivail situés en Martinique, dépôt pétrolier SARA Kourou et dépôt d'explosifs GUYANEXPLO en Guyane.

- Conduite du programme annuel d'inspection des 28 sites SEVESO en mettant l'accent sur la vérification et l'évaluation des systèmes de gestion de la sécurité, et des mesures de maîtrise du risque à la source, l'état des fonds des réservoirs et des cuvettes de rétention dans les dépôts d'hydrocarbures.

### Les CLIC

Ils jouent un rôle important dans l'élaboration du PPRT. Crée par la loi du 30 juillet 2003 dans chaque bassin industriel comprenant un ou plusieurs établissements SEVESO seuil haut, cette instance réunit tous les acteurs concernés : administrations, riverains, salariés, collectivités territoriales et exploitants. Ces membres sont nommés par arrêté préfectoral pour 3 ans. Les CLIC ont pour mission d'améliorer l'information et de susciter un débat entre les différents acteurs sur les risques technologiques. Dans le cadre du PPRT, ils jouent un rôle central et désignent un représentant qui participe comme « personne associée » à l'élaboration du PPRT, suit ainsi les étapes du PPRT et émet un avis sur le projet du PPRT.

### >>> Suivi des sites pollués :

- Mise à jour du site BASOL (répertoire des sites et sols pollués) en tenant compte de l'évolution de la situation des sites répertoriés.
- Mise en place d'un outil informatisé de suivi de l'auto-surveillance des rejets aqueux, susceptible de faciliter la saisie et le suivi par les industriels.



## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

### >>> Protection de la santé :

La DRIRE a participé au suivi des plans régionaux santé environnement (PRSE) et piloté ses actions propres.

Dans le cadre du règlement REACH – voir ci-dessous –, la DRIRE a informé toutes les entreprises potentiellement concernées des modalités de pré-enregistrement des substances.

#### REACH

##### UN RÈGLEMENT POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT DES SUBSTANCES CHIMIQUES.

Le règlement européen Reach, entré en vigueur le 1er juin 2007, permet de contrôler la fabrication, l'importation, la mise sur le marché et l'utilisation des produits chimiques afin d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement, de supprimer progressivement de l'Union Européenne les substances chimiques les plus dangereuses et de favoriser une politique d'innovation et de substitution.

Afin de prouver l'innocuité des substances utilisées et leur maîtrise des risques, les fabricants et les importateurs doivent enregistrer la ou (les) substance(s) auprès de l'agence européenne des produits chimiques (AEPC) à Helsinki après avoir réalisé un inventaire des substances produites ou importées à plus d'une tonne par an et donné des informations sur leurs propriétés afin d'identifier les risques.

Suite à la période de pré-enregistrement (deuxième semestre 2008), l'AEPC a rendu publique la liste de toutes les substances pré-enregistrées sur son site internet <http://echa.europa.eu>.

Les industriels qui ont pré-enregistré leurs substances bénéficient d'un délai pour procéder à l'enregistrement :

- 30 novembre 2010 pour une quantité supérieure ou égale à 1 000 T/an.
- 31 mai 2013 pour une quantité supérieure ou égale à 100 T/an.
- 31 mai 2018 pour une quantité supérieure ou égale à 1 T/an.

### >>> Surveillance de la qualité de l'air :

Elle est réalisée par 3 associations agréées : GWAD'AIR, MADININ AIR et l'ORA de Guyane dont les secrétariats sont assurés par la DRIRE. Des dépassements ont été enregistrés en Guadeloupe et Martinique (brumes de sable du Sahara).

### >>> Participation à l'élaboration des schémas :

La DRIRE a participé à l'élaboration des trois schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), a poursuivi le pilotage de la révision des schémas des carrières en Guyane et de son élaboration en Guadeloupe (objectif d'approbation : fin 2009). Elle a participé à l'élaboration des schémas d'aménagement régionaux (SAR), conduits par les conseils régionaux.

Passé le 1er décembre, toutes les substances non enregistrées avec l'ensemble des informations prévues, doivent être retirées du marché.

Reach crée également un régime d'autorisation de la commission européenne pour les substances – environ 1500 – considérées comme extrêmement préoccupantes (molécules chimiques cancérogènes, mutagènes, bioaccumulables, toxiques...). Des restrictions de commercialisation et d'utilisation s'appliqueront pour les substances chimiques qui présentent des risques inacceptables.

Dans le cadre de Reach, un régime de sanctions et de contrôles opérationnels a été mis en place dès décembre 2008. Des sanctions administratives et pénales seront applicables en cas de violation des procédures d'autorisation, de restriction ou d'enregistrement : [www.berpc.fr/reach-info](http://www.berpc.fr/reach-info).

## GUYANE

### >>> Centre spatial :

L'année 2008 a été marquée par la clôture de l'instruction du bilan de fonctionnement de l'usine de production d'hydrogène liquide exploitée par la société AIR LIQUIDE SPATIAL GUYANE. Les prescriptions encadrant le fonctionnement de cette unité ont ainsi été actualisées afin de prendre en compte les meilleures techniques disponibles pour réduire l'impact des installations sur l'environnement (arrêté préfectoral complémentaire délivré le 04 novembre). Un nouveau bâtiment de l'usine de production de propergol, exploitée par la société REGULUS a été autorisé en 2008. Un exa-

men des premiers dossiers relatifs au futur lanceur VEGA et à la montée en cadence des lancements sur la base (extension de l'usine de production d'oxygène liquide...) a été réalisé. Le SPPPI dédié a validé la création d'un CLIC. Afin de mesurer l'impact des retombées des tirs d'ARIANE 5, la DRIRE a fait réaliser une étude sur les effets du chlore sur des groupes d'invertébrés aquatiques endémiques.

### >>> Risques technologiques et PPRT :

Dans le cadre de l'application de la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et à la réparation des dommages, deux PPRT ont été prescrits en 2008 (dépôt pétrolier SARA de Kourou et dépôt d'explosifs GUYANEXPLO).

### >>> Déchets :

L'action d'inspection relative aux décharges illicites de déchets ménagers entreprise à partir du 1er janvier 2007 s'est poursuivie. Elle a porté sur l'ensemble des sites qui ont fait l'objet des sanctions administratives et pénales prévues au code de l'environnement.





## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL



### Faits marquants 2008 (suite)

#### ► GUADELOUPE

##### >>> Risques technologiques et PPRT :

Le PPRT de la pointe Jarry a été prescrit, après avis du CLIC et des collectivités concernées.

##### >>> Risques chroniques, rejets atmosphériques :

La conformité des rejets de cinq des sept centrales de production d'électricité a été réexamинée : inspections, examen des ré-

sultats d'auto-surveillance et des bilans décennaux de fonctionnement.

De manière globale, ces actions ont permis de proposer des diminutions de l'ordre de 50 % des rejets atmosphériques autorisés en oxydes d'azote (NOx).

##### >>> Risques chroniques, rejets aqueux :

Cinq exploitants de la filière sucre - rhum, qui a vu ses rejets diminuer de près de 90 % en moins de dix ans, n'avaient pas encore achevé la mise en place de leurs installations de traitement : les actions de police nécessaires ont été mises en œuvre en 2008. Une mesure de suspension d'activités a été proposée à l'encontre de la dernière distillerie (Montebello).

##### >>> Déchets :

Délivrance le 10 avril 2008 de l'autorisation d'exploiter du centre de stockage de déchets ultimes de Sainte-Rose : la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) s'est réunie une première fois en novembre. Le dossier de construction d'une plateforme multi-filières d'élimination des déchets ménagers (projet Valorgabar), incluant une unité d'incinération de 100 000 t/an, a été déposé. La filière huiles usagées, interrompue fin 2007, a pu reprendre ses activités après révision des tarifs appliqués. L'ADEME, après réalisation d'un audit, s'est engagée à la reprise de la gestion filière au 1er janvier 2010.

##### >>> Sites et sols pollués :

Les principaux travaux de déconstruction et de remise en état du site de production d'EDF Jarry sud ont été réalisés.

Centrales électriques	Valeur limite d'émissions atmosphériques en oxydes d'azote (NOx)		
	Antérieure	Prescrite en 2008	Évolution
EDF Jarry Nord – Baie Mahault	4600 mg/Nm <sup>3</sup>	1900 mg/Nm <sup>3</sup>	▲ 58 %
Energies Antilles – Baie Mahault	3250 mg/Nm <sup>3</sup>	1900 mg/Nm <sup>3</sup>	▲ 41 %
EDF Saint Martin	3200 mg/Nm <sup>3</sup>	1900 mg/Nm <sup>3</sup>	▲ 41 %
EDF (Ex ESM) Saint Martin	1000 mg/Nm <sup>3</sup>	1000 mg/Nm <sup>3</sup>	=
EDF Saint Barthélémy	4200 mg/Nm <sup>3</sup>	1900 mg/Nm <sup>3</sup>	▲ 54 %

#### ► MARTINIQUE

##### >>> Filière canne :

Les investissements importants, initiés par les industriels du rhum en 2007 concernant les problèmes de risque incendie ont été poursuivis et achevés. Actuellement, les 7 distilleries encore en activité en Martinique sont toutes équipées de systèmes de détection et d'extinction automatique d'incendie.

##### >>> Risques technologiques et PPRT :

La société SNYL a engagé des travaux dans le cadre de son programme de réduction des quantités d'ammoniac présentes sur son site. La société Antilles Gaz a remis

une révision de son étude de dangers sur laquelle une tierce expertise a été lancée. La SARA a déposé la première version de la révision quinquennale de son étude de dangers comprenant les éléments nécessaires au lancement de la procédure PPRT autour de la raffinerie.

##### >>> Déchets :

L'instruction du projet d'incinérateur de déchets dangereux SOTRADIS a conduit à son autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral. Cette installation devrait apporter une réponse locale au problème du traitement des déchets dangereux en Martinique.

Suite à l'incendie déclaré dans le stock de déchets métalliques des installations de la société MetalDOM en juin 2008, une par-

tie importante du stock de pneumatiques usagés présents sur site lors de l'incendie a été évacuée vers un prestataire en Guadeloupe pour être transformée en poudrette. La première installation pour le traitement des déchets du BTP a vu le jour, avec une capacité de tri et de recyclage (concassage) de 20 000 tonnes par an soit le 1/10 du gisement identifié.

La filière de traitement des VHU (Véhicules Hors d'Usage) a été créée avec 4 agréments préfectoraux délivrés. La capacité de traitement, bien qu'encore actuellement insuffisante (5 600 véhicules par an), devrait être complétée en 2009 avec une nouvelle installation en projet de 5 000 véhicules par an, déjà autorisée.

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

### ► Évolution 2007/08 - chiffres clés

ICPE (Installations Classées par la Protection de l'Environnement)	Guadeloupe	Martinique	Guyane	2007	2008
Nombre d'établissements autorisés :	101	91	100	298	292
dont carrières	20	27	28	77	75
dont d'établissements relevant de la directive SEVESO	4	7	17	28	28
Nombre de CLIC	1	2	4	6	7
Nombre de PPRT prescrits	1	-	2	0	3
Nombre de dossiers de demandes d'autorisation reçus	18	8	6	26	32
Nombre d'arrêtés de mesure d'urgence	6	1	2	9	9
Nombre d'arrêtés de mise en demeure signés	17	17	18	99	52
Nombre de procès-verbaux dressés dans l'année	10	12	11	60	33
Visites d'inspection (installations soumises à autorisation)	58	51	76	201	185
Nombre de visites d'inspection (installations soumises à déclaration)	13	3	12	15	28
Nombre de plaintes reçues	6	1	5	9	12



### ► Objectifs 2009

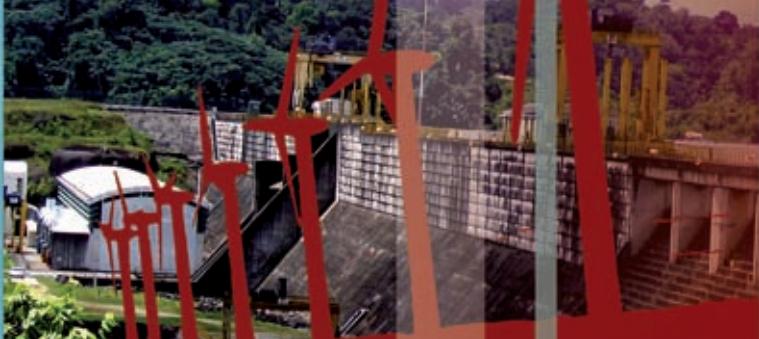
#### >>> Prévention des risques accidentels avec renforcement de la sécurité des établissements SEVESO :

- En procédant à une ou plusieurs visites d'inspection approfondie qui porteront pour certaines sur la gestion de la sécurité, les mesures de maîtrise des risques et la prévention des risques liés aux canalisations.
- En finalisant 3 PPRT pour diminuer les risques à la source, maîtriser l'urbanisation et informer les populations.

#### >>> Prévention des risques chimiques et des nuisances :

- Réalisation des actions du plan régional santé environnement en co-pilotage avec la DSDS :
  - Maîtrise et réduction des émissions toxiques pour la santé, dont le mercure.
  - Prévention de la légionellose.

- Poursuite des actions d'évaluation et de décontamination des sites répertoriés dans la base de données des sites et sols pollués (BASOL).
- Vérification du recours aux meilleures technologies disponibles (application de la directive « IPPC »).
- Réalisation du programme pluriannuel d'inspection des installations classées et des carrières en finalisant son système d'habilitation des inspecteurs au titre de la protection des travailleurs.
- Poursuite de la mise en conformité des installations classées sur mines en mettant en œuvre la directive déchets miniers.
- Poursuite de la mise en conformité des installations de traitement des déchets.
- Veille sur l'application des plans de surveillance au titre des quotas CO2 (Plan Climat).
- Vérification de la mise en place de l'auto-surveillance des rejets par les exploitants.



## 3 ÉNERGIE

### MISSIONS

- ▶ Sécuriser la production et le transport de l'énergie électrique et anticiper les évolutions.
- ▶ Contribuer à assurer la sécurité des approvisionnements en hydrocarbures, notamment en suivant le niveau des stocks stratégiques de réserve et leur évolution.
- ▶ Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.
- ▶ Assurer l'inspection du travail pour les ouvrages de production de Petit Saut.

### Bilan 2008 en bref GUYANE / GUADELOUPE / MARTINIQUE

Les centrales électriques actuelles des trois régions produisent dans le cadre de dérogations relatives au rejet des oxydes d'azote qui courent jusqu'au 31 décembre 2010. Leur mise aux normes ou leur reconstruction se heurtent aux délais relatifs à la réglementation des installations classées et à l'obligation qui résulte de la directive « IPPC » d'utiliser les meilleures technologies disponibles.

Dans le cadre de la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique de l'énergie, les certificats d'économie d'énergie ont été mis en place. Les demandes d'attribution aux Antilles-Guyane sont restées faibles.

Le niveau des stocks stratégiques est resté tendu aux Antilles et s'est dégradé en Guyane. Le coût des carburants à la pompe a suscité des mouvements sociaux et des revendications. Une mission d'inspection a été diligentée en fin d'année.

La DRIRE a participé à la mise en place de réunions d'information et de concertation dans les 3 départements, notamment avec les collectivités locales sur le thème de la programmation pluriannuelle des investissements qui a pour but de programmer la satisfaction des besoins électriques pour les 10 années à venir.





## ÉNERGIE

### GUYANE

>>> Le barrage de Petit Saut a fourni plus des deux tiers de la production d'électricité du réseau connecté. Malgré un début d'année difficile en terme de remplissage, la pluviométrie a été satisfaisante sur le reste de l'année.

>>> Le carburant livré en Guyane est désormais aux normes Euro 2005. L'approvisionnement en essence et en gazole est effectué par la raffinerie de la Martinique. Le navire Kerfons effectue toujours des rotations avec Trinidad pour l'approvisionnement des autres produits. Le niveau des stocks stratégiques demeure insuffisant.

>>> Les procédures administratives visant à la construction de la centrale hydraulique au fil de l'eau sur la Mana au lieu-dit Maman Valentin se sont poursuivies. Cette centrale devra à terme fournir jusqu'à 4 % de la puissance appelée sur le réseau électrique littoral.

>>> Les certificats ouvrant droit à l'obligation de rachat par EDF de l'électricité d'origine renouvelable représentent plus de 30 % de la puissance appelée en 2008.

>>> D'autres projets de production d'électricité par énergie renouvelable (hydraulique, solaire, biomasse) sont en cours d'études. Le projet de production du Dégrad Saramaca à partir des déchets des scieries est le plus avancé.

### GUADELOUPE

>>> Bilan pluriannuel des investissements en matière de production électrique : les bilans 2007, mis à jour par EDF et présentés en septembre aux préfets et collectivités concernées, ont confirmé la nécessité de créer de nouveaux moyens en Guadeloupe continentale, avec des risques de voir une détérioration de la qualité de la fourniture en électricité jusqu'à leur mise en place, ainsi qu'une situation d'approvisionnement particulièrement tendue pour la collectivité de Saint-Barthélemy.

>>> Suites des deux effondrements du réseau électrique en septembre 2007 : la DRIRE a effectué un suivi des actions engagées en vue de la fiabilisation des équipements de transport. Dans ce cadre, a notamment été instruite la demande de pose d'un câble de garde sur les lignes principales du bassin pointoir.

>>> Lignes électriques et postes : les procédures relatives aux projets de nouvelles lignes Gardel-Sainte Anne, et de renforcement du poste de Jarry sud, ont été poursuivies, notamment la procédure administrative avant mise à l'enquête publique.

>>> Géothermie : dans le cadre de l'élaboration du SAR, la DRIRE a mis en avant les enjeux liés au développement de la production d'énergie de base à partir du gisement haute température présent sur le site de Bouillante.

### MARTINIQUE

>>> Une émergence significative des projets de centrales de production d'énergie photovoltaïque a été constatée (puissance globale de 48 MW ayant fait l'objet de demandes de certificats ouvrant droit à obligation d'achat en 2008 contre 8 MW en 2007)

>>> La DRIRE a participé à la réflexion sur l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques en matière de développement du photovoltaïque au sol.

>>> La consommation électrique en Martinique a augmenté modérément (1529 GWh en 2008, contre 1489 GWh en 2007 soit moins de 3%). Ce faisant l'augmentation de consommation, est à nouveau marquée en 2008 par un ralentissement du rythme de croissance observé en 2006 et 2007 (conséquences du passage du cyclone Dean sur le réseau de distribution).

>>> Les projets suivants sur les ouvrages de transports ont été examinés : travaux de sécurisation de la ligne Petit Bourg / Le Marin faisant suite au passage du cyclone Dean, certains supports ayant été particulièrement endommagés. Le projet d'EDF vise à remplacer 41 des supports de cette ligne de 15 km pour la rendre conforme aux règles de l'art.

>>> Travaux de déplacement de la ligne Saint Pierre / Bellefontaine, en lien avec un projet de construction d'une nouvelle centrale de production électrique à Bellefondaine en lieu et place de l'actuelle centrale. Ces travaux de modification ont fait l'objet d'une réunion de concertation préalable prévue par la Circulaire Ministérielle du 9 septembre 2002.





## ÉNERGIE

### ► Évolution 2007/08 - chiffres clés

#### ÉLECTRICITÉ

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	2007	2008
<b>ÉLECTRICITÉ</b>					
Livraison (GWh)	1 612	1 530	771	3 833	3 913
Part des énergies renouvelables (%)	14,7	2,5	68	21	20,4
Puissance théorique installée (MW)	405	436,5	249	1 066	1 090,5
Longueur des lignes HTB (km)	217	220	413	850	850
Postes (HTB/HTA)	14	13	11	38	38
<b>COMBUSTIBLES</b>					
Hydrocarbures mis à la consommation (Kt)	698	679	188	1 596	1 565
Charbon	164	0	0	173	164
Bagasse	142	0	0	173	142
Capacité de stockage des hydrocarbures (Kt)	131	167	74	372	372
<b>RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>					
Essences	73		53	-	-
Gazole	45		27	-	-
Carburéacteur	37		55	-	-
Fioul	30		33	-	-
Gaz liquéfié	-		38	-	-
<b>PROCÉDURES ET VISITES</b>					
Instructions de dossiers d'ouvrages électriques	4	3	1	1	8
Inspections des ouvrages électriques et hydroélectriques	-	-	1	1	1
Inspections du travail des concessions hydroélectriques	-	-	0	0	0

### ► Objectifs 2009

#### >>> Maîtrise de la demande :

- Mise en œuvre du dispositif de certificats d'économie d'énergie.
- Mise en œuvre des dispositions du décret du 16 septembre 1998 relatif aux contrôles périodiques des installations de combustion.

#### >>> Évolution des marchés de l'électricité et du gaz :

- Préparation des plans de délestage relatifs au transport d'électricité.
- Participation aux travaux d'élaboration des schémas de développement du réseau public de transport d'électricité.
- Rôle d'alerte vis-à-vis des difficultés relatives à la concession hydroélectrique de Petit Saut.

#### >>> Développement des énergies renouvelables :

- Mise en œuvre de la circulaire annoncée relative à l'éolien (zone de développement de l'éolien ...).
- Participation à la cartographie de la ressource « biomasse » en liaison avec les directions de l'agriculture et de la forêt (DAF) et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
- Participation au développement et à la promotion des carburants de substitution et en particulier des biocarburants.

# 4

## MISSIONS

- ▶ Assurer le contrôle technique périodique des poids lourds, des véhicules de transport en commun, de matières dangereuses.
- ▶ Vérifier la conformité des véhicules présentés en réception.
- ▶ Contrôler la sûreté des équipements sous pression.
- ▶ Contrôler la sécurité des canalisations de transport de matières dangereuses.
- ▶ Contrôler la fiabilité et la précision des instruments de mesure.
- ▶ Proposer l'agrément et assurer la surveillance du fonctionnement d'organismes délégataires : centres de contrôle des poids lourds et des véhicules légers, organismes délégués de ré-épreuves d'équipements sous pression, réparateurs et vérificateurs d'instruments de mesure.

## Contrôles Techniques

### Faits marquants 2008 GUYANE / GUADELOUPE / MARTINIQUE

Une campagne de surveillance du parc d'instruments de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) de moyenne et forte pesée (balances, ponts-bascules, ...) a été menée sur l'ensemble de la région Antilles-Guyane. 178 instruments ont été contrôlés parmi lesquels 17% ont été refusés, 16% ont fait l'objet d'un avertissement écrit et 9% d'un procès-verbal. Les détenteurs d'instruments non conformes ont été rappelés à leurs obligations, qui consistent notamment à faire vérifier tous les ans la fiabilité de leurs instruments par un organisme agréé ; ces opérations ont pour objet de vérifier l'exactitude du poids affiché.

Dans le domaine des ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau (EMLAE), la société Petroleum Technics Compagnie a été agréée pour son réseau de vérification périodique des ensembles de mesurage routiers hors GPL et libre-service, sur camions-citernes et ensembles de mesurage sur dépôts pétroliers, avitailleurs et oléoserveurs.

En matière de canalisations de transport, un état des lieux des contrôles réalisés sur les canalisations a été effectué auprès des transporteurs concernés, notamment les dépôts aéroportuaires des trois départements. Ces établissements devront fournir une étude de sécurité et un programme de maintenance et de surveillance avant le 15 septembre 2009.

### GUYANE



#### >>> Véhicules :

La DRIRE a poursuivi ses opérations de surveillance des centres de contrôles des véhicules légers et poids lourds (22 visites de supervision et 2 visites approfondies de centre).

#### >>> Canalisations :

Une visite du chantier relatif à la pose des canalisations nécessaires au fonctionnement des installations SOYOUZ a été réalisée. L'inspection a également procédé au suivi de la mise en conformité des canalisations soumises à l'arrêté ministériel du 04 août 2006 dit «multifluide», le dépôt aéroportuaire du GPAR étant principalement concerné.

#### >>> Métrologie légale :

Le contrôle de la mise en conformité des compteurs d'hydrocarbures des dépôts pétroliers initié en 2007 et le suivi de la mise en conformité des balances présentes à l'aéroport de Rochambeau ont été poursuivis. Dans le domaine des chronotachygraphes, la société AED a été agréée pour effectuer les opérations d'installation, inspection périodique de chronotachygraphes numériques (unique centre agréé à ce jour en Guyane).



## CONTRÔLES TECHNIQUES

### ► GUADELOUPE

#### >>> Véhicules :

Fin 2008, la Guadeloupe compte 38 centres de contrôles techniques de véhicules légers qui ont réalisé plus de 100 000 contrôles techniques ; 25 % d'entre eux, soit 10 centres, ont été inspectés par la DRIRE. Le centre de contrôle technique de poids lourds quant à lui a réalisé un peu moins de 4000 contrôles ; la DRIRE a veillé à la qualité des prestations lors de 6 actions de surveillance sur ce centre au cours de cette année. Outre des rappels réglementaires, ces actions de surveillance ont donné lieu à quatre propositions de sanctions administratives. La DRIRE a également œuvré pour permettre l'ouverture avant le 1er janvier 2010 d'un centre de contrôle technique poids lourds aux normes.

En parallèle, les actions véhicules exercées à Saint Barthélemy ont été transférées à la nouvelle collectivité d'outremer, celles de Saint Martin restant assurées par la DRIRE dans le cadre d'une convention.

### ► MARTINIQUE

#### >>> Équipements sous pression et canalisations :

Réalisation de l'épreuve décennale du réservoir sous talus de 1000m<sup>3</sup> du centre emplisseur de gaz du département (Antilles Gaz) et mise en place d'un organe de fermeture à fonctionnement automatique et à sécurité positive à l'intérieur du réservoir.

#### >>> Explosifs :

Le dépôt d'explosifs d'une capacité de 18 tonnes exploité à Rivière Salée par GIE Croix Rivail a été autorisé par voie d'arrêté préfectoral complémentaire, à stocker sur son site l'équivalent de 25 kg de détonateurs.





## Contrôles Techniques

### ► Évolution 2007/08 - chiffres clés

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	2007	2008
<strong>VÉHICULES</strong>					
Nombre de réceptions à titre isolé et de visites initiales	171	105	35	264	311
Nombre de cartes délivrées au titre du TMD* et de l'ADR**	7	38	28	56	73
Nombre d'attestations délivrées au titre des TCP***	55	12	17	246	84
Nombre d'opérations de surveillance des centres de contrôles de véhicules légers (hors visites initiales)	5	6	1	23	12
<strong>ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSIONS (ESP) ET CANALISATIONS</strong>					
Nombre de visites approfondies d'organismes (ESP et ADR)	-	1	3	-	4
Nombre de visites de supervision d'organismes (ESP et ADR)	8	1	1	-	10
Nombre d'épreuves de canalisations	0	-	5	-	5
<strong>MÉTROLOGIE</strong>					
Nombre d'agréments délivrés (hors renouvellement)	1	0	1	2	2
Nombre de contrôles d'organismes agréés	27	29	13	59	69

\*TMD : transport de matières dangereuses

\*\* ADR : accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

\*\*\* TCP : transports en commun de personnes

## ► Objectifs 2009

### >>> Véhicules :

- Poursuivre la surveillance des organismes délégataires pour les visites techniques des poids lourds.
- S'assurer de la mise en œuvre effective de centres de contrôles poids lourds conformes en Guadeloupe et en Guyane.
- Effectuer la visite de surveillance de tous les centres de contrôles de véhicules légers conformément aux objectifs nationaux.

### >>> Équipements sous pression :

- Effectuer une revue de contrat annuelle et réaliser la surveillance du service d'inspection reconnu de la raffinerie des Antilles (SARA).
- Effectuer les visites de supervision des organismes délégués pour les épreuves et réépreuves, conformément aux objectifs nationaux.

### >>> Métrologie légale :

- Réaliser, conformément aux objectifs nationaux, le contrôle des organismes agréés ou désignés pour le contrôle des instruments de mesure.
- Réaliser des campagnes de contrôles de supervision des contrôleurs et des instruments de mesure au titre de la surveillance des centres agréés et du parc des instruments de mesure.
- Assurer au sein de chaque entité la formation au contrôle de certaines catégories d'instruments et à l'audit des systèmes d'assurance qualité.





## 5 SOUS-SOL

### >>MISSIONS

- ▶ Favoriser le développement de l'exploitation industrielle minière (aurifère en ce qui concerne la Guyane), des hydrocarbures en mer et de la géothermie, dans le respect de la réglementation minière et de la protection de l'environnement.
- ▶ Optimiser la gestion des ressources minérales en l'inscrivant dans une logique de développement économique durable de l'activité.
- ▶ Assurer l'inspection du travail des carrières et des sites miniers en vérifiant, notamment, l'hygiène et la sécurité du personnel, ainsi que la régularité de la situation des salariés.

## ▶ Faits marquants 2008 GUYANE / GUADELOUPE / MARTINIQUE



### ▶ GUYANE

>>> Rejet de la demande d'exploitation de la société CBJ-Caïman (filiale du groupe Canadien Iamgold) pour une mine à ciel ouvert sur la montagne de Kaw.

>>> Participation active à plusieurs réunions de concertation et d'échanges pilotées par le Préfet Mansillon, dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'orientations minières.

>>> Réduction notable du nombre de demandes de titres miniers en raison, d'une part des difficultés économiques rencontrées par certains exploitants, et d'autre part du gel de l'attribution de nouveaux permis compte-tenu des réflexions en cours sur le futur schéma minier.

>>> Instruction par la division activités minières de 29 demandes, dont 5 demandes d'autorisation de recherches minières, 14 demandes d'autorisation d'exploitation minière (AEX), 7 permis exclusifs de recherches minières (PER) et 3 permis d'exploitation (PEX).

>>> Contrôles de 206 sites miniers aurifères, en matière d'inspection du travail, de respect des prescriptions environnementales, ou de police des mines : chaque site fait désormais a minima l'objet d'une inspection approfondie annuelle.

>>> Concernant les carrières, une opération « véhicules sur piste » conduite au titre du règlement général de l'industrie extractive (conformité des véhicules, sécurité de la circulation, habilitations, ...).

## SOUS-SOL



### ► GUADELOUPE

>>> Clôture de l'instruction de la demande de réalisation de 3 forages exploratoires au nord de la baie de Bouillante (projet Bouillante 3) et délivrance de l'autorisation.

>>> Instruction de la demande de travaux de remise en état du forage historique d'exploitation, en vue d'examiner les possibilités de réinjection dans le réservoir, et préparation d'un arrêté encadrant l'exploitation actuelle des unités Bouillante 1 et 2.

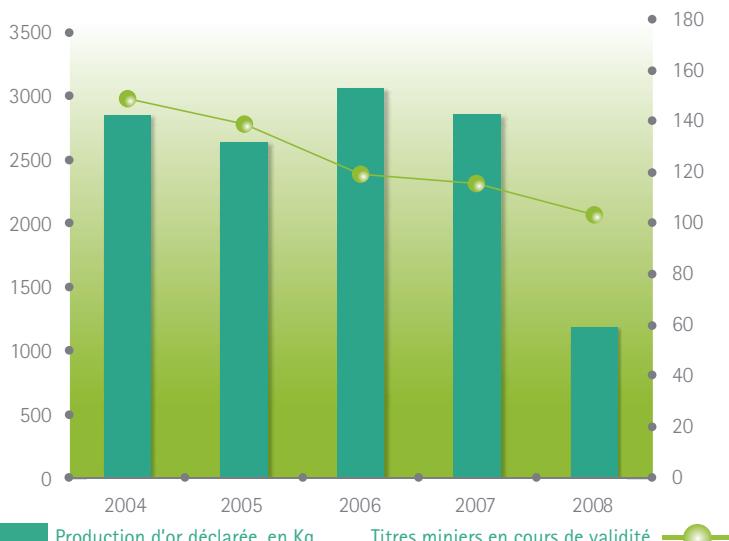
>>> Surveillance de la première année d'exploitation du site d'extraction de granulats marins.

### ► Évolution activité aurifère en Guyane - chiffres clés

	2004	2005	2006	2007	2008
Production d'or déclarée exprimée en kg	2 835	2 576	3 083	2 844	1 173*
Effort de recherches consenti en millions d'euros	6,85	5	5	3,7	2,1*
Titres miniers en cours de validité	153	140	120	117	108
Demandes de titres miniers reçues	106	76	72	51	24
Demandes d'autorisations de recherches minières (ARM)	89	97	69	53	6
Nombre de visites d'exploitation	350	350	416	384	219

\*estimation

### ► Production déclarée d'or et titres miniers



### ► Objectifs 2009

>>> Poursuivre notre participation active à l'élaboration du Schéma d'orientations minières, sous l'autorité du Préfet.

>>> Effectuer 2 visites de contrôle, dont une inspection approfondie, de chacun des sites miniers en exploitation en mettant l'accent sur les volets « gestion des eaux » et « inspection du travail ».

>>> Poursuivre la campagne de prélèvements et d'analyses des eaux en amont et en aval des sites miniers.

>>> Participer activement à la lutte contre les exploitations illégales par la collecte et la transmission d'informations aux autorités chargées de la lutte contre l'orpaillage clandestin.

# 6

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### >>MISSIONS

- ▶ La gestion des ressources humaines.
- ▶ La gestion budgétaire et comptable.
- ▶ La logistique et la gestion immobilière.

### ► Faits marquants 2008

GUYANE / GUADELOUPE / MARTINIQUE

#### >>> Gestion des ressources humaines :

- En 2008, la DRIRE a enregistré 3 départs et 7 arrivées sur un effectif de 60 agents.
- L'effort pour maintenir un niveau de compétences élevé par la formation continue des agents de la DRIRE a été poursuivi. Dans ce cadre, 44 agents ont bénéficié de 285 jours de formation.

#### >>> Gestion budgétaire et comptable :

- Les budgets de fonctionnement et d'intervention 2008 de la DRIRE, issus du BOP 134 « Développement des entreprises et des services », ont été exécutés en totalité.
- Le budget relevant du BOP (Budget Opérationnel de Programme) 181 « Prévention des pollutions et des risques » a été consommé entièrement notamment dans le cadre de l'élaboration des PPRT.

- La mise en place des BOP et des UO (Unité Opérationnelle) dans le cadre des programmes 217, 174, 113 et 181 du MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) a nécessité un investissement important des agents du secrétariat général au 4ème trimestre 2008 dans un cadre inter-directionnel.

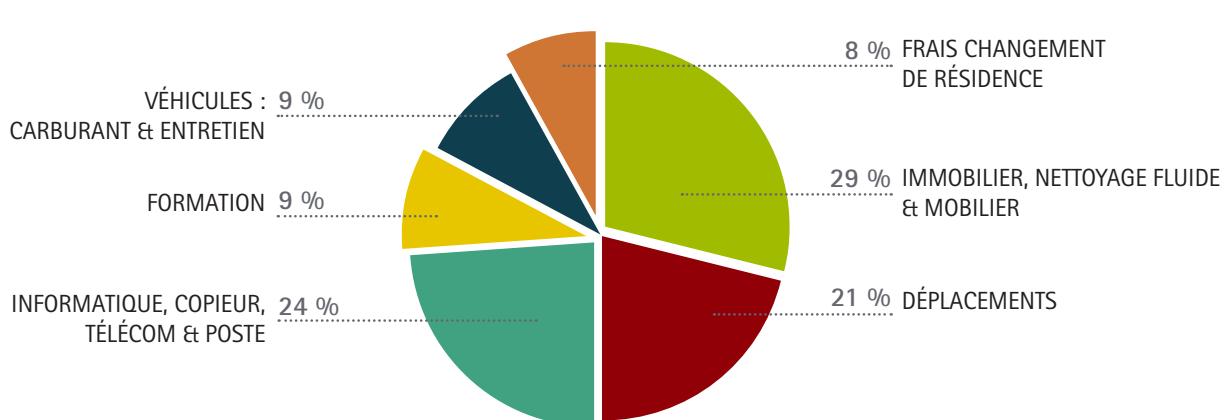
#### >>> Informatique :

La migration de toutes les boîtes de messagerie a été réalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008 afin que chaque agent de la DRIRE utilise le même identifiant pour se connecter au réseau et à sa messagerie.

#### >>> La logistique :

- La gestion du parc automobile dans le respect des préconisations de l'administration centrale s'est traduite par le renouvellement partiel du parc par des véhicules consommant moins de 140 gr de CO<sub>2</sub>.
- La DRIRE a intégré le marché national de téléphonie mobile dans le cadre de l'optimisation des achats publics.

### ► Ventilation des dépenses





## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### ► Objectifs 2009

>>> Les premiers travaux pour mettre en place les futures DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et DIREECTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) des 3 DROM de Guadeloupe, Guyane et Martinique devront débuter au cours du second semestre 2009 notamment sur le volet fonction support.

>>> La mise en place de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finance), depuis maintenant 3 ans a déjà fortement impacté chacun des métiers du secrétariat général. L'appropriation des outils de gestion budgétaire va se poursuivre par la mise en

place des outils du périmètre MEEDDAT.

>>> L'architecture budgétaire va être modifiée par rapport à 2008 par la mise en œuvre d'un seul BOP, le 181 (prévention des risques) et de quatre UO (217 paie, 217 fonctionnement, 134 crédits d'intervention développement industriel et 174 pour les crédits consacrés aux AASQA-Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air).

>>> Les agents de la DRIRE seront payés en 2009 par le ministère employeur : le MEEDDAT.

>>> La mission Ressources humaines devra mettre en œuvre les nouvelles pro-

cédures de mouvement de mutation des agents dans la cadre de la mise en place des DREAL.

>>> L'effort d'entretien et d'aménagement des locaux va être poursuivi en 2009 afin d'améliorer le cadre de travail des agents.

>>> La suite libre Open Office, suite bureautique du MEEDDAT, va être installée sur les postes de travail de la DRIRE et des formations vont être proposées aux agents.

>>> Mise aux normes de la salle informatique.



# Organisation territoriale

**PHILIPPE COMBE**  
Directeur

**Alexandre MARTIAL**

Secrétaire Général

**Gilbert GUYARD**

Chef de la Division  
Environnement, Energie  
et Techniques Industrielles  
Responsable du Service Régional de  
l'Environnement Industriel

**Joël DELADREUE**

Chef de la Division  
Activité Minière

**Daniel VASSAS**

Chef de la Division  
Développement Industriel

**Michel MASSON**

Responsable départemental Guadeloupe

**Thierry LECOMTE**

Responsable départemental Martinique

## Antenne Guadeloupe

552, rue de la Chapelle • Z.I de Jarry  
97122 BAIE - MAHAULT

Tél : 0590 38 03 47 • Fax : 0590 38 03 50  
Mèl : [drire-antilles-guyane.971@industrie.gouv.fr](mailto:drire-antilles-guyane.971@industrie.gouv.fr)

## Antenne Martinique

31, rue du Professeur Garcin • BP 458  
97205 FORT DE FRANCE CEDEX

Tél : 0596 70 74 74 • Fax : 0596 63 36 13  
Mèl : [drire-antilles-guyane.972@industrie.gouv.fr](mailto:drire-antilles-guyane.972@industrie.gouv.fr)

Guadeloupe

Martinique

Guyane

## SIEGE de la DRIRE

Impasse Buzaré • BP 7001  
97307 CAYENNE CEDEX

Tél : 0594 29 75 30 • Fax : 0594 29 07 34  
Mèl : [drire-antilles-guyane@industrie.gouv.fr](mailto:drire-antilles-guyane@industrie.gouv.fr)

**DRIRE**  
ANTILLES - GUYANE